

Le Messager du Barroux

Revue municipale N°27 Juin 2022



Sommaire

p.3 **Éditorial**

Le mot de Monsieur le Maire

p.4 **Informations communales**

Les travaux de notre nouvelle mairie
Les chantiers du semestre
Une nouvelle équipe administrative
Accès à la terrasse du château
Cérémonie du 8 mai
Le repas des aînés
Recommandations canicule

p.12 **La vie du village**

Un agenda bien rempli à l'école publique du Barroux
Coup de cœur lecture
Amicale des parents d'élèves
Tennis Club : Une année pleine de rebondissements
L'actualité du Foyer Rural
La fête de l'abricot
Les cousettes
Un été festif
Un été gourmand
Que de nouveautés au château du Barroux !
Le bon air du Barroux
Journées Européennes du Patrimoine 17 et 18 septembre
Marché de Noël

p.24 **Tribune aux Barroussiens**

Portait de vigneron. Philippe Gimel, Domaine
Saint Jean du Barroux
Du Danemark au Barroux, la parenthèse française
de la famille Hammar

p.28 **Environnement**

La gestion des bois brûlés
Le fenouil et le macaon
La tarente de Maurétanie

Restez informés

Le Barroux met en place une lettre d'actualité numérique :
une newsletter. Si vous souhaitez être informés de toute
l'actualité de notre village, inscrivez-vous en communiquant
votre adresse mail sur www.lebarroux.fr/newsletter
Cette revue est disponible en version pdf
sur www.lebarroux.fr

Heures d'ouverture de la mairie

(horaires prévus jusqu'au 30 août)
**Le matin uniquement le lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous.**

Il est préférable de limiter les déplacements
et de privilégier le téléphone ou le mail et la
prise de rendez-vous.

En période de formations, congés les
horaires peuvent être modifiés.
Le vendredi matin, le secrétariat ne traite
pas de dossiers relatifs à l'urbanisme (ni
renseignement, ni dépôt de dossier contre
récépissé).

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Le Maire, Bernard MONNET. Lundi de 14h
à 18h, mardi et mercredi au 06 20 59 66 99
1^{er} adjoint, Marc LARTIGUE. Lundi après-
midi au 06 32 28 84 87
2^e adjoint Line BERTHOMIER. Lundi
après-midi au 06 78 57 28 93
3^e adjoint Myriam THEOULLE
06 78 62 41 35

Permanences des conseillers départementaux Mme S. Rigaut et A. Roux

VAISON-LA-ROMAINE,
le 1^{er} mercredi du mois de 09h30 à 11h,
MALAUCÈNE,
le 2^e mercredi du mois de 09h30 à 11h,
CAMARET-SUR-AIGUES,
le 3^e mercredi du mois de 09h30 à 11h,
VACQUEYRAS,
le 4^e mercredi du mois de 09h30 à 11h.

Rédaction du Messenger du Barroux

Le comité de rédaction est confié à la
commission culture et communication.
Outil d'information et de communication, *Le
Messenger* est une revue de cohésion sociale et
de partage qui assure le lien avec les villageois.
Nous nous attachons à dynamiser sa conception
graphique et à enrichir ses contenus en
impliquant les villageois. La rubrique « Tribune
aux barroussiens » permet de mettre en lumière
la diversité et la richesse des activités ou métiers.
N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

Responsable de la publication

Bernard Monnet
Tél. 04 90 62 43 11 - Fax : 04 90 62 30 73
contact@lebarroux.fr
Coordination : P. Picard
Design graphique : P. Poisson – www.pat.fish
Photo de couverture et 4e : © Lionel Roux



Le mot de Monsieur le Maire

Chères Barroussières et chers Barroussiens,

L'été est là avec l'assurance de pouvoir profiter enfin pleinement de toutes les manifestations dont nous étions privés depuis deux ans. Elles se dérouleront à partir du 11 juin et jusqu'en septembre sans restriction. À propos de restrictions, il faudra continuer à économiser l'eau car les quelques pluies de fin avril ont été insuffisantes pour alimenter nos nappes qui restent trop basses pour se permettre d'abuser de ce bien précieux, qui va devenir de plus en plus rare. Nous allons devoir apprendre à la gérer de manière vertueuse, comme cela sera aussi nécessaire pour les énergies de notre quotidien, fossiles et électrique. Depuis le début de l'année, beaucoup de travaux ont été engagés. Au nord, pour le parking de la Garenne avec 60 places aménagées et des toilettes publiques qui seront disponibles dès début juin. Dans le même temps, les travaux pour la construction de la mairie vont débuter. Ils devraient durer jusqu'à fin septembre 2023. Pour l'organisation du chantier, nous avons réussi à maintenir une grande partie du parking de l'Olivier pour les voitures et le ramassage scolaire ainsi que le point d'apport volontaire pour les poubelles de tri et de déchets ménagers. À noter cependant que le bac pour le verre sera déplacé à la Sabatière (Cimetière). L'accès au village par le bas de la rue des Écoles sera fermé jusqu'au mois de mars 2023 : l'accès au centre bourg se fera par la rue René Char et le stationnement sur cette voie sera interdit pour faciliter le croisement des véhicules. Concernant les stationnements, on pourra profiter du nouveau parking de la Garenne et nous ouvrirons, tout en assurant son entretien régulier, un parking à la Sabatière. Je compte sur votre compréhension pour ces dérangements qui ne dureront qu'un temps, c'est l'effort de chacun pour que notre village s'embellisse et s'organise pour une meilleure qualité de services, tant pour nous tous que pour nos nombreux visiteurs. Je remercie l'équipe communication qui met beaucoup d'ardeur pour vous informer de tout ce qui se fait sur la commune. Je remercie aussi l'équipe des élus qui fait un travail remarquable au conseil municipal. Je vous souhaite un bel été, en vous rappelant la vigilance nécessaire et la prudence lorsque vous vous promenez dans les bois, afin de ne pas revivre les incendies de l'été dernier qui est venu jusqu'à nos portes. Profitez de la douceur du moment et à bientôt dans les rues et sur nos places.

Amicalement,

Bernard MONNET

La nouvelle mairie... c'est parti !

Dans notre numéro du *Messenger de Décembre 2020*, nous vous présentions l'ambitieux projet architectural de notre nouvelle mairie qui doit nous permettre de disposer enfin d'une maison commune moderne, adaptée aux besoins des usagers, en particulier aux personnes à mobilité réduite, bien intégrée à notre paysage, avec une esthétique exemplaire par le choix des matériaux et le respect de l'environnement.

Ce projet de longue date est enfin lancé. Le Tribunal Administratif ayant prononcé un avis favorable suite aux différents recours, la consultation des entreprises a pu avoir lieu. L'attribution des lots constitutifs du marché de réalisation a été réalisée par la commission d'appel d'offres de la mairie, assistée pour ce projet par la CoVe, à partir des analyses techniques du cabinet d'architectes DE-SO, maître d'œuvre, et des bureaux d'études associés.

Les entreprises retenues sont donc les suivantes :

- **LOT 1 : Démolition – Terrassements – VRD – Gros Œuvre – Etanchéité**
RODARI CHARLES & FILS (NYONS – 26)
- **LOT 2 : Charpente – Ossature bois – Bardage – Couverture**
SARL JIMENEZ CHARPENTE (CARPENTRAS – 84)
- **LOT 3 : Menuiseries extérieures, intérieures – Serrurerie**
SARL BACCOU (BEAUMES DE VENISE – 84)
- **LOT 4 : Doublages – Cloisons – Faux Plafonds – Faïences**
ISOLBAT / DG PEINTURE (ENTRAIGUES – 84)
- **LOT 5 : Chauffage – Ventilation – Plomberie**
SARL ANAYA CRUEIZE (MALAUCENE – 84)
- **LOT 6 : Électricité (Courants Forts, Courants Faibles)**
SET (AVIGNON – 84)

Comme on peut le voir, les intervenants sont des entreprises locales dont la réputation n'est plus à faire.

En terme de calendrier, le projet se déroulera en plusieurs phases sur 15 mois environ avec l'objectif d'une livraison au 4ème trimestre 2023. C'est vraisemblablement en 2024, après la levée des réserves inhérentes à un chantier de ce type, que nous pourrons déménager dans ce nouveau lieu. Les aléas climatiques, les difficultés techniques non identifiées à ce stade peuvent avoir évidemment des conséquences sur le déroulement du projet mais cette échéance semble tout à fait réaliste pour tous les protagonistes.

Dans un premier temps, le projet débutera par la démolition du bâtiment situé sur l'emplacement de la nouvelle mairie qui sera suivi par le gros œuvre des fondations et de la dalle par la société RODARI, et ce jusqu'au mois d'août.

Au moment où nous rédigeons ces lignes, la communication via le *Messenger Express* sur l'annonce d'une réunion publique de présentation détaillée du projet aux barrousiens aura eu lieu, ce projet fera ensuite l'objet de points de suivi réguliers, tout au long de sa réalisation.

Enfin, comme tout projet de modernisation, et avant de bénéficier des nombreux avantages de cette nouvelle mairie, la première étape, celle des travaux, à proprement dit, va induire des gênes temporaires, que nous nous efforçons de minimiser au maximum et dont nous vous informerons au fil de l'eau.

Dans l'immédiat, ce projet aura un impact sur la circulation et l'accès au parking de l'Olivier.

En effet, l'implantation du chantier nécessite des aménagements pour la sécurisation du périmètre des travaux, la livraison et le stockage des matériaux, l'installation de structures modulaires pour la cantine, les vestiaires, le matériel et les réunions, ainsi que l'alimentation en eau et en électricité.

Cela nous impose de :

- Fermer la rue des Écoles le temps que la grue de grande portée qui occupera le domaine public ne soit plus nécessaire aux sociétés RODARI et JIMENEZ CHARPENTE, probablement fin du 1er trimestre 2023, l'accès au centre bourg devant se faire pendant cette durée par la rue René Char,
- Maintenir, en toute sécurité et dans la mesure du possible, un accès et un stationnement pour les véhicules sur le parking, en plus de ceux des intervenants du chantier,
- Mettre en place un plan de circulation adaptatif en fonction de l'évolution du chantier,
- Contrôler le stationnement des véhicules le long des voies à proximité pour permettre une circulation croisée des véhicules (Rue des Écoles partie haute, Rue René Char, Rue St Denis)
- Déplacer à la Sabatière les bacs de tri pour le verre afin de permettre leur enlèvement par les camions grue de la CoVe
- Installer des bacs pour les déchets en remplacement du bac enterré qui sera fermé pour la durée du chantier. Les bacs jaunes pour le tri restant en place, le point de collecte sera donc maintenu pendant les travaux,
- Sécuriser le ramassage scolaire, qui sera maintenu sur le parking



Focus sur le financement : un budget maîtrisé

Sur le plan financier, la mairie a réussi à maintenir un budget dont le financement est assuré, malgré la hausse générale des matériaux, et par voie de conséquence, des lots, entre la remise des premières propositions en 2017 et la réalisation du projet en 2022.

Pour rappel, le budget est le suivant :

Montant total du marché :	1 260 000,00 €
Subvention Etat DETR (subvention attribuée) :	268 030,00 €
Subvention Région (subvention attribuée) :	200 000,00 €
Subvention Département (subvention attribuée) :	47 662,65 €
Subvention Déptement (subvention perçue en 2021) :	20 237,39 €
Subvention CoVe (Subvention attribuée) :	12 500,00 €
FCTVA (16,404 % du Montant TTC)	205 000,00 €
Autofinancement ou emprunt avant subvention DSIL	506 569,96 €
Subvention Etat DSIL (subvention demandée, en attente)	254 415,00 €

La part subventionnée de l'investissement est donc à ce stade de 44 % avant la confirmation attendue pour juillet de la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), ce qui portera alors la part subventionnée à 64 %.

À cette contribution, s'ajoutera ensuite le remboursement de la TVA par l'Etat (soit près de 16,5% du budget total) qui sera effectif un an après le paiement des travaux.

Enfin, la vente du bâtiment de l'ancienne mairie, estimée à 400000 € environ, viendra compléter le budget de l'opération « Nouvelle mairie » en couvrant une partie substantielle de l'autofinancement.

Pour permettre de régler les différentes entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous recourons à un emprunt qui sera remboursé ensuite de manière anticipée dès réception de toutes les subventions, du reversement de la TVA et de la vente immobilière. En synthèse, la nouvelle mairie sera intégralement financée sans recours à l'impôt.

Par ailleurs, le compte administratif 2021 et le budget prévisionnel 2022 ont été votés en conseil municipal le 12 avril 2022, ainsi que les taux des taxes ménages qui restent inchangés par rapport à 2021, (taxe d'habitation 13,67 %, taxe sur le foncier bâti 29,60 %, taxe foncière sur le non bâti 79,02 %). Informations plus détaillées sur notre site internet www.lebarroux.fr

- **Gilbert Darud pour la commission Travaux**
- **Line Berthomier pour la commission Finances**

Aménagement et voirie

Les chantiers du semestre

Ce semestre, la commune a réalisé ou engagé un certain nombre de travaux dont certains vont nous impacter plusieurs mois.



Dans la rubrique des travaux de courte durée terminés, nous avons réalisé l'enfouissement du réseau d'écoulement des eaux pluviales, chemin de la Bonne Font,



travaux réalisés par la société Dall'agnola pour un montant de 15400 €. Nous avons aussi fait une mise en sécurité par la pose de bandes rugueuses sur le chemin de Saint Jean et la route de Choudeirrolles, afin d'inciter les usagers qui ont le pied lourd sur l'accélérateur à ralentir avant la traversée des zones habitées. Cette prestation a nécessité une commande de 4460 € auprès de la société Midi Tracage Signalisation.

Dans la rubrique des travaux en cours de réalisation, nous avons entrepris la réorganisation, l'extension, et la mise aux normes du parking du Château (Parking Nord). L'augmentation du nombre de visiteurs au sein du village amené par la nouvelle dynamique du château, et le stationnement anarchique que connaît notre village pendant les périodes touristiques nous imposaient d'engager cette opération sans tarder. Après un appel d'offres, c'est la société Mis-solin qui a été choisie pour réaliser ce chantier qui devrait être terminé avant l'été. Une soixantaine de places de parking, des toilettes publiques, une nouvelle végétalisation, un emplacement pour les vélos et un nouvel accès piétonnier constituent l'essentiel de cette 1ère tranche qui sera complétée ensuite par une 2^e phase qui verra la rénovation de la montée de la Garenne jusqu'au porche et au pied du château. La phase en cours de réalisation est financée à 66 % par des subventions, le reste à charge supporté par la commune s'élevant à 180 000 € TTC environ.

Nous vous présenterons la 2^e phase de cette opération Parking Nord dans Le Messager de Décembre, en même temps, nous espérons, que la modernisation de la signalétique du village et la construction de la nouvelle mairie, projets qui vont mobiliser vos élus tout au long de l'année.

■ **Gilbert Darud avec Marc Lartigue**



PLAN DE FINANCEMENT MONTEE DU CHÂTEAU

DEPENSES			RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Taux (%)	Ressources	Montant (HT)	Taux (%)
Travaux, estimation	357 881,00	79,22%	DETR 2021	160 000,00	35,42%
Toilettes	33 700,00	7,46%	CDST 2020-2022	70 000,00	15,50%
Eclairage	29 000,00	6,42%	CDST 2020 -2022 complément	19 500,00	4,32%
Conteneurs	15 000,00	3,32%	Amendes de police 2021	24 500,00	5,42%
AM ouvrage	6 870,50	1,52%	Amendes de police 2020	24 500,00	5,42%
Caméra	4 000,00	0,89%	Sous total subvention	298 500,00	66,08%
Etude de sol	2 200,00	0,49%			
CSPS	1 222,00	0,27%	Autofinancement	153 232,50	33,92%
Contrôle technique	1 200,00	0,27%			
Diagnostic Amiante	659,00	0,15%			
Cout total previsionnel (€ HT)	451 732,50	100,00%	Total ressources previsionnelles (€ HT)	451 732,50	100,00%



De Gauche à Droite, Jean-François Théouille, Sylvie Dany, Angélique Vandervaeren, Jocelyne Chazelle, Bruno Berlamont, Bernard Monnet. Absent sur la photo André Villet.

Une nouvelle équipe administrative

Une grande page de 16 ans de service public vient d'être tournée au Barroux. Jocelyne Chazelle prend une retraite bien méritée. Son sourire, sa petite pointe d'accent jurassien vont nous manquer. Nous ne la remercierons jamais assez pour sa grande disponibilité et sa conscience professionnelle sans égal. Elle a laissé la main à une nouvelle équipe :

Bruno Berlamont

Fils d'officier des troupes de marine, il a terminé ses études de Gestion à Lyon. Cadre administratif en établissement de santé médico-social conventionné pendant 15 ans, il intègre la fonction publique territoriale en devenant ces dernières années secrétaire général de mairie dans un petit village de la Drôme, près de Die avant d'arriver chez nous. Bruno Berlamont habite Nyons avec sa femme. La distance ne lui fait pas peur, au contraire. Les 35 minutes qui le séparent de sa vie personnelle lui servent de sas de décompression. Séduit par le village, son emplacement, son dynamisme, ses avantages patrimoniaux, mis au courant des affaires en cours par Jocelyne pendant 5 mois, il se sent bien à sa place et semble heureux. Son travail ? Coordonner et encadrer les services municipaux pour réaliser les projets des élus au service du village ! Aidé par Sylvie, le budget reste le poste le plus important (financement et suivi des projets, des demandes de subventions). Il aime la gestion, encadrer des personnes, faciliter les liens entre les administrés et les préfectures ou les services intercommunaux dont le jargon nous paraît parfois un peu abscons. Bruno Berlamont se présente comme un homme calme, posé, aimant son travail. Il se dit lui-même « au service du village »

Sylvie Dany

Sylvie est une fille du Sud. Née à Marseille, elle est arrivée à Malaucène pour suivre son mari en 1995. Titulaire d'un BTS comptabilité, elle a travaillé pour un expert comptable à Vaison, puis au syndicat Rhone-Ventoux au service financier et ressources humaines à Carpentras. Dans la fonction publique depuis 2007, Sylvie a saisi l'opportunité d'un poste vacant au Barroux pour se rapprocher de Malaucène où elle vit avec son mari et ses 2 enfants de 24 et 18 ans. Son

sérieux, sa ténacité et sa bonne connaissance des administrations de la région lui permettent de gérer efficacement et sereinement les missions qui lui sont confiées.

Angélique Vandervaeren

Originnaire de Haute-Saône, Angélique a longtemps travaillé comme cadre dans le financement, hors banque (placements, or, actions..) à Annonay, puis à Avignon. C'est grâce à son chien qu'Angélique est arrivée au Barroux ! Se promenant dans les environs de Buis les Baronnies avec son chien en liberté car un peu loin de tout... elle a vu son chien attaquer la chienne d'un promeneur. Un peu inquiète des suites de l'attaque, elle donne son n° de téléphone au marcheur, Denis... qui la rappelle le lendemain pour lui dire que tout va bien mais lui dit que ce désagrément vaut bien un café. Ils se revoient donc... se marient trois ans après et vivent au Barroux où Denis habite depuis sept ans ! Ils vont bientôt s'installer à Entrechaux, mais ce n'est pas loin. Un poste se libère à la mairie au Barroux. Elle n'a pas d'expérience dans la fonction publique... mais pourquoi pas ? Angélique aime relever les défis. La vie en ville n'est pas pour elle. Elle aime les rapports humains demandés dans ce poste au Barroux. Son travail ? Le standard, l'accueil, le traitement des dossiers d'urbanisme, l'état civil, la rédaction des actes et des arrêtés de voirie, le recensement national, la réservation des salles, la recherche documentaire, le secrétariat administratif, l'orthographe, la préparation des élections. La période de « stagiairisation » est en cours, elle sera titularisée en mars prochain.

Angélique et Sylvie sont très complémentaires et peuvent se remplacer ponctuellement. Une bonne entente règne dans les bureaux. La nouvelle équipe est heureuse d'être là. ■ **Brigitte d'Ollone**

Qu'en est-il de l'accès à la terrasse du château ?

Château du Barroux **TERRASSE DU CHATEAU**
PROPRIÉTÉ PRIVÉE SOUMISE A
SERVITUDE DE PASSAGE EN JOURNÉE

Amis contemplatifs ! Cette magnifique terrasse est une propriété privée soumise à une servitude de passage en journée seulement. Afin de garantir à chacun le meilleur usage possible, le propriétaire et la mairie ont mis le lieu aux normes de sécurité. Nous vous remercions de respecter ce lieu et sa propreté (jeux et pique-nique interdits).

L'accès à la terrasse de la chapelle est possible et libre aux horaires suivants:
Mai à fin septembre : 10h30-18h45 **Octobre à fin avril : 10h30-17h45**
 Par ailleurs, **60 jours par an** le propriétaire a le droit de fermer l'accès à la terrasse pour ses propres besoins. Vous pouvez donc trouver ponctuellement la grille fermée en journée.

Pour toute question, s'adresser en mairie ou au château (tél: 0659131321, mail: contact@chateauaubarroux.com).

Post Scriptum: plusieurs incivilités ont été relevées depuis un an, un système de vidéosurveillance hors des horaires d'ouverture a été installé. La fréquentation du lieu en dehors des horaires d'ouverture était une violation directe du droit à la tranquillité privée. tout constat d'intrusion fera l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie avec fourniture des enregistrements ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires. Nous remercions par avance les auteurs de ces incivilités de faire passer le bénéfice collectif avant leurs pulsions individuelles ou d'avoir le courage de venir en discuter avec le propriétaire ou la mairie qui se tiennent à leur disposition.

A l'origine un échange de parcelles

En 1931 après une visite sur place, le Génie Rural a informé le Conseil Municipal du Barroux de l'époque que M. André VAYSON de PRADENNE était disposé à céder gratuitement à la Commune l'emplacement nécessaire à « l'édification du réservoir de distribution d'eau » entre le rempart et la rue du château, quartier de la Vialle, un emplacement correspondant à « d'anciens immeubles démolis ». Le Conseil Municipal, réuni le 7 février 1932, délibère sur l'échange des parcelles appartenant à M. VAYSON de PRADENNE, nécessaires à l'édification du réservoir d'eau de la Commune. En échange, le Conseil « cède gratuitement la pleine propriété des parcelles donnant accès aux sols des maisons ruinées situées à l'Est du chemin du château et au sud de la chapelle N-D La Brune », ce qui correspond à l'actuelle « terrasse du château ». Ce même jour, le Conseil établit qu'il est en sa faveur la cession de parcelles « d'aucune utilité pour la Commune », que M. VAYSON de PRADENNE s'est engagé à réparer à ses frais le mur de soutènement « en mauvais état » et dont la « réparation urgente » ne peut être financée par la Commune. Toujours selon cette délibération « l'échange proposé présente un réel avantage pour la Commune » qui a pour projet l'édification du réservoir d'eau « sur un point particulièrement approprié » et validé par le Génie Rural. Il résulte de cet échange de parcelles une servitude. Selon cette même délibération :



« il reste entendu que le public conservera, sauf la nuit, accès au terrain qui lui est cédé [l'actuelle terrasse du château], tous les dimanches, le jour de la fête votive, et tous les jours où un écriteau n'interdira pas le passage en précisant que ledit écriteau ne sera placé que 60 jours par an au maximum ».

En 2022, des travaux conjoints

En 2022, après discussions avec M. Jean-Baptiste VAYSON de PRADENNE [arrière petit-fils d'André], il en ressort que la servitude établie en 1932 reste d'actualité. La Commune conserve donc un accès à la terrasse à hauteur de 80% du temps et le château, 20%. C'est donc équitablement que la Commune a engagé des travaux de mise en sécurité et de l'accès à la terrasse. Le château, quant à lui avait déjà mis en sécurité l'ensemble de la terrasse au début de l'année 2021.



A l'avenir, accès et projets

Ainsi, une terrasse, fermée car dangereuse et négligée il y a peu encore, est désormais ouverte au public aux heures d'ouverture du château et tout au long de l'année pour de nombreux projets.

■ **Marc Lartigue et Patricia Vanoni**

SOIRÉE CINÉ PLEIN AIR

MIA ET LE LION BLANC

P.A.F.

TOUT PUBLIC !

PROJECTION ASSURÉE PAR **Cinéval**

SEANCE OFFERTE PAR LA MUNICIPALITÉ
PETITE RESTAURATION ET CONFISERIE

SAMEDI 11 JUIN 20h

Le Barroux - terrasse du château



Cérémonie du 8 mai 1945

Peu de monde au rendez-vous pour cette cérémonie du 8 mai 1945. Heureusement quelques enfants très concernés, toujours volontaires, pour porter dignement la gerbe de fleurs jusqu'au cimetière où M. le maire a prononcé quelques mots en présence d'une délégation de pompiers de Malaucène et d'anciens combattants.

En ce 8 mai 2022, pourtant, comme il y a 77 ans, la guerre est à nos portes « *La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé.* » comme l'a rappelé M. le maire en lisant le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

« *Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur.* » Tandis qu'en mai 2022 une guerre ravage l'Ukraine depuis déjà plus de 2 mois.

« *Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.* » La cérémonie du 8 mai demeure chaque année une leçon d'Histoire, au travers de la mémoire.

Le discours de la ministre s'est achevé sur l'importance de l'Europe « *qui fut le seul [chemin] pour la réconciliation des nations européennes, [...] qui demeure [...] celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.* »

La cérémonie s'est justement terminée par un moment de fraternité autour d'un verre offert par la municipalité à la salle des fêtes du Barroux.

• Patricia Vanoni

Le repas des aînés

Ce samedi 7 mai, à midi, la municipalité et l'action sociale ont invité les aînés du village pour partager le déjeuner. Cette année, aucun prétexte pour reporter cet événement apprécié par tous.

Monsieur Monnet a souhaité la bienvenue à la soixantaine de barroussiens en les remerciant de leur présence.

Camille traiteur a servi un déjeuner « Farigoule », avec un crémeux d'asperges blanches et pointes vertes en vinaigrette, une épaule d'agneau confite à l'ail doux accompagnée d'un risotto d'épeautre de Sault au citron et de légumes provençaux confits, un joli plateau de fromages bien copieux, et un cheese cake aux fraises et coulis de fruits rouges.

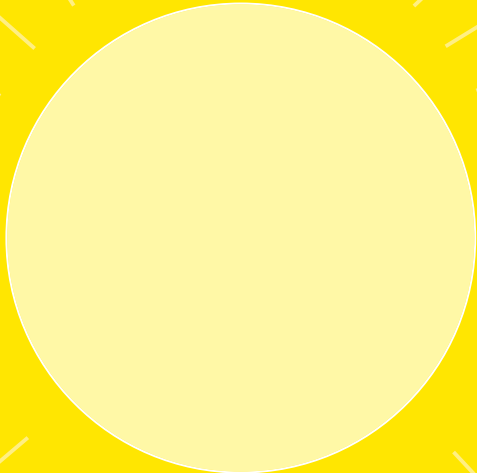
Bien sûr, l'apéritif de bienvenue était la fameuse marqui-sette d'Hervé servie copieusement.

C'est un bon moment d'échanges de souvenirs de jeunesse, un moment où les nouveaux arrivants au village font connaissance avec les natifs pour mieux s'intégrer dans la vie du village.

Nous espérons pouvoir renouveler cette journée au printemps prochain.

• Véronique Marin








Canicule, fortes chaleurs

Protégez-vous avant les premiers effets

La canicule, c'est quoi ?


-  Il fait très chaud.
-  La température ne descend pas la nuit, ou très peu.
-  Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr
www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

Quels sont les effets de la chaleur ?


Crampes


Fatigue inhabituelle


Maux de tête


Fièvre > 38°C


Vertiges / Nausées


Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15.**

Comment me protéger ?


Je reste au frais


Je bois de l'eau


J'évite de boire de l'alcool


Je mange en quantité suffisante


Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit


Je mouille mon corps


Je donne et je prends des nouvelles de mes proches


Je fais des activités sans effort

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

La vie des écoles

Un agenda bien rempli à l'école publique du Barroux



Jeudi 18 et vendredi 19 novembre 2021, les élèves des écoles du Barroux et de Suzette ont reçu la visite d'un curieux personnage : *Arturus Severus Magnus*, un légionnaire romain. Le matin, ils ont découvert l'attirail de la légion romaine et ils ont fabriqué une « tortue » dans la cour de récréation. Pour cela, nos jeunes soldats ont dû se regrouper en carré, le bouclier des premiers rangs en avant et les autres boucliers placés à l'horizontale au-dessus de la tête, pour former une « carapace » de boucliers d'où le nom de tortue. Les élèves de maternelle ont été invités à leur jeter des chaussettes pour vérifier la solidité de leurs défenses.

Plus tard dans la matinée, ils ont abordé la vie quotidienne et les coutumes romaines (cuisine, métiers, jouets et objets du quotidien) Pour clore la journée, ils ont vu comment se déroulait un combat de gladiateurs. Après explication et présentation des armes, ils se sont affrontés avec des armes en latex.

Lundi 7 mars, les élèves des deux écoles se sont retrouvés pour une journée festive. Le matin, ils se sont rendus au Cinéma Le Rivoli à Carpentras pour deux projections privées : Le film documentaire *Le chêne* pour les cycles 2 et 3 et les films d'animation *Jardins enchantés* pour le cycle 1.

L'après-midi s'est poursuivi avec le Carnaval de l'école. Après une déambulation dans le village, les enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école pour danser et prendre un délicieux goûter offert par les parents d'élève.

Du lundi 20 au vendredi 24 juin, les élèves de primaire de l'école publique du Barroux et de Suzette participeront à un séjour nautique à Chorges, sur le lac de Serre-Ponçon. Ils pratiqueront l'*optimist* ou le *funboat* selon leur âge. Un séjour qui clôturera une année scolaire autour d'activités pédagogiques nombreuses et variées sur le thème de l'eau.

• **Céline Bougureau**

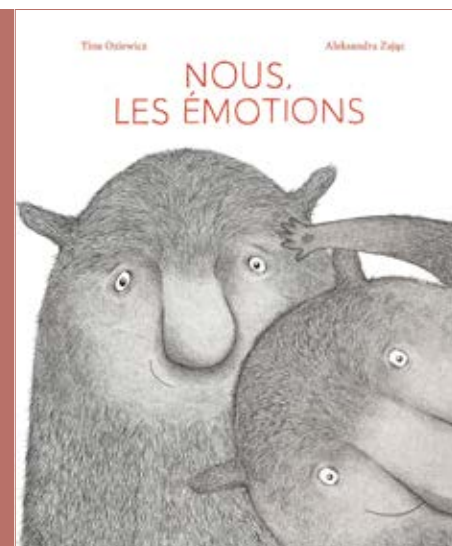
Coup de ♥

Littérature jeunesse (dès 3 ans)
NOUS, LES ÉMOTIONS, Tina OZIEWICZ, Aleksandra ZAJAC
Seuil jeunesse, traduit du polonais, 2021.

Ce livre traverse et illustre 31 émotions ! Il questionne et enseigne à la fois ! Sa poésie d'images et de textes se déploie au rythme d'une mascotte indéfinissable et attachante qui – comme les « Barbapapa » - se métamorphose selon l'émotion incarnée. Enthousiasme, fierté ou curiosité ? Quelles nuances ? Bienveillance, satisfaction ou bulles de bonheur ? Un réel voyage destiné à tous les âges de lecteurs.rice.s...adultes compris. Allez voir ce que propose la page « courage » ! La surprise y devient philosophie et art de vivre !

• **Claire Fage pour l'école publique du Barroux**

Ce livre est empruntable à la bibliothèque du Barroux.



L'Amicale de l'école publique Le Barroux - Suzette a le vent en poupe !

Plus que jamais motivés par des projets ambitieux menés par la dynamique équipe enseignante de l'école, les parents d'élèves se sont encore fort investis dans de multiples événements animant la vie du village. Comme chaque année désormais, ils ont mis en vente dès l'automne un objet personnalisé par les dessins de tous les enfants de l'école. Le choix de l'Amicale s'est porté sur une **serviette de plage en microfibre** en lien avec le projet de **séjour nautique** auquel participeront les enfants du primaire (du CP au CM2). Du 20 au 24 juin, les élèves de Cycle 2 expérimenteront la navigation en Optimist et ceux de Cycle 3 en Funboat sur le lac de Serre-Ponçon. Toutes voiles dehors moussaillons !

Les serviettes microfibrées sont encore disponibles à la vente à l'Épicafé du Barroux au prix de 10€. L'été approche, n'hésitez pas à vous en offrir une et soutenir ainsi les projets de l'école !



Les serviettes en microfibre en vente à l'Épicafé du Barroux

Avant Noël, l'Amicale a réitéré la vente de délicieux **chocolats** « Alex Olivier ». Cette opération sera sans doute reconduite à la rentrée prochaine, pensez à consulter le catalogue et à passer vos commandes à l'Épicafé du Barroux début novembre (pour une livraison à temps pour Noël !). Comme en 2020, et malgré des contraintes sanitaires fortes, les parents ont tenu un **stand gourmand lors de la « Trilogie de Noël »** de décembre 2021. Gaufres, gâteaux et chocolat chaud à emporter ont permis une belle recette. Chacun a pu également acheter des décorations de Noël confectionnées par les enfants sous

l'impulsion de leurs enseignantes, mais aussi réalisées lors d'un week-end créatif animé par Barbara Bourreux et Laure Chiron. Ces deux mamans volontaires ont accueilli petits et grands, accompagnés de leurs parents, autour d'**ateliers créatifs** d'une demi-journée à la salle des fêtes du Barroux. Un très agréable moment de rencontre et de loisir en famille, à renouveler !



C'est sous un ciel nuageux que les enfants ont traqué, jugé puis brûlé le traditionnel **Carmentran** lors du **Carnaval**. Le joyeux cortège rythmé par la musique et les chants de Sébastien Prats – Spontaki a déambulé déguisé dans tout le village avant de se rassembler devant l'école. Cette année encore, les doléances recueillies par les enseignantes dans chaque classe ont fait la part belle au Covid : « à cause de toi je ne peux plus voir mes copains », « à cause de toi je dois porter un masque », « à cause de toi mon frère m'embête tout le temps » sont réapparues, signe qu'une vie quotidienne plus « normale » reprend son cours. Pop corn, gâteaux, gaufres et chocolat chaud ont réuni les familles autour d'un bon goûter pour clôturer la fête. Merci à tous les participants de la Tombola organisée pour l'occasion, de très beaux lots (dignes de nos meilleurs lotos) ont été remportés par 15 chanceux !

Grande nouveauté pour le village !! Suite à une nouvelle idée suggérée par notre président, la municipalité du Barroux propose une **soirée de cinéma en plein-air** sur la terrasse du château le

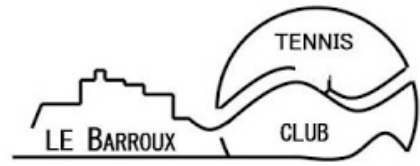
samedi 11 juin. Le film qui sera diffusé sous les étoiles a été sélectionné démocratiquement par les familles de l'école. Ainsi, **à partir de 19h** le samedi 11 juin, les parents d'élèves vous accueilleront côté chapelle et vous proposeront une petite restauration (quiches, cakes, sandwiches) ainsi que des sucreries alliées au plaisir du cinéma (popcorns, bonbons et glaces). Venez nombreux ! Que cette soirée TOUT PUBLIC soit un succès ! Même si des chaises seront à votre disposition, n'hésitez pas à apporter un plaid et vos meilleurs sièges pour être bien à l'aise. Enfin, la traditionnelle **kermesse**, qui a tant manqué ces deux dernières années, a été avancée au **samedi 18 juin**, en raison du départ en séjour nautique de la quasi totalité des élèves de l'école Le Barroux-Suzette la semaine consécutive. Des jeux en bois seront mis à disposition des enfants dès 16h30. Puis ils monteront sur scène entre l'apéritif et le buffet-repas qui sera servi dès 20h30. Ce grand buffet vous permettra de déguster les spécialités de chaque famille, **inscrivez-vous vite à l'Épicafé** du Barroux !! Enfin une animation musicale nous permettra de danser jusque tard dans la nuit !



Que d'efforts bénévoles de la part de tous les parents, mais que de réjouissances passées et en perspective pour le village, les familles et surtout les enfants.

• **Le Bureau de l'Amicale**

Tennis Club du Barroux : Une année pleine de rebondissements



Le Tennis Club du Barroux tient à remercier vivement :

- les bénévoles sans qui rien de tout ce qui a été réalisé n'aurait été possible,
- la municipalité qui met à disposition du Club des moyens dans un cadre idyllique, et à leurs agents toujours disponibles,
- l'Epi-Café, relais incontournable du Club qui, entre autre, gère la location des terrains,
- le département du Vaucluse qui nous a permis d'acheter du matériel pédagogique,
- les partenaires et sponsors répondant présents lors d'événements importants (Le caveau de Beaumont, Leclerc

Carpentras, le CIC, Le Comptoir de Mathilde, Mondelez, Carrément Fleurs à Carpentras et Tennis Magazine)
 - le Comité Tennis de Vaucluse et la Ligue, toujours à l'écoute et toujours disponible qu'elles que soient les demandes et les interlocuteurs,
 - les journalistes de La Provence et du Dauphiné qui suivent et transmettent l'actualité de notre petit Club.

Un beau bilan pour cette année 2021-2022

- 32 adhérents dont 19 jeunes et 13 adultes,
- la pratique du tennis féminin développée avec la mise en place d'un groupe femme une fois par semaine,
- un premier tournoi interne enfants et adultes organisé en novembre 2021 avec 36 matches disputés,
- un arbre de Noël avec des ateliers et des animations à l'issue desquelles tous

les enfants ont été récompensés,
 - une animation autour de la galette des rois,
 - une mise en lumière de la pratique féminine et de nos adhérentes le jour de la fête de la femme,
 - des jeunes présents sur plusieurs tournois (Sorgues, Carpentras,...) et qui ont tous performé dans les phases finales qu'ils ont disputées,
 - une équipe hommes associée au TC de Vacqueyras inscrite au championnat départemental qui reste sans défaite depuis le début de la compétition et qui entame les phases finales dès la mi mai.

De beaux projets pour 2022-2023

- le « tennis à l'école » : prêt de matériel pédagogique à l'école publique du Barroux et de Suzette dès la rentrée prochaine,
- la continuité de la pratique féminine



Les tennismen du mardi et les membres féminins du Bureau ont toutes reçu un beau bouquet lors de la « journée de la femme » le 8 mars.

- un soir par semaine,
- la formation d'une juge arbitre d'équipes
- la création d'une nouvelle équipe adultes afin de participer au championnat d'automne et la reconduction du partenariat avec le Tennis Club de Vacqueyras pour le championnat prévu au printemps 2023,
- la reconduction du « tournoi sympa »

interne et de tous les événements qui ont rythmé la vie du club cette année (arbre de Noël, galette des rois, fête de clôture de l'école de tennis...).

Et pour bien finir l'année

- une « Fête du Tennis » ouverte à tous est prévue le dimanche 26 juin 2022 avec : paëlla à midi et tournois toute la journée. *Save the date* et



réservez pour la paëlla à l'Épicafé du Barroux avant le 19 juin !
 Pour synthèse, un club plein de vie et qui ne cesse de se développer !

Mais un club fragile...

Les cotisations de nos adhérents licenciés ne sont pas suffisantes pour couvrir les frais liés au moniteur diplômé d'État qui encadre et enseigne à l'école de tennis. Notre assise financière est principalement constituée de subventions et de ressources liées à la location des terrains en période estivale ou à l'année.

Les incivilités dont le Club est victime ralentissent notre volonté de développement et pénalisent la vie du club ainsi que le confort de tous nos pratiquants. Au-delà des abus liés à la location des courts avec des usagers qui font profiter de leur accès à de trop nombreuses personnes et aux fraudeurs qui crochètent les portes, nous avons encore récemment subi des dégradations : grillages découpés et vol de notre dernier banc.

Toutes les ressources que nous réussissons à capitaliser assurent la survie de l'école de tennis.

C'est pour cela que nous nous permettons de lancer un appel : Notre petite association loi 1901 recevra avec plaisir toutes dotations financières ou matérielles afin de pallier ces désagréments...

• Le Bureau du Tennis Club du Barroux



Les enfants bien gâtés par le Club à Noël



Quelques tennismen du Barroux en compétition au tournoi de Sorgues



L'actualité du Foyer rural

Les hirondelles de fenêtres du village

Début mars 4 nids artificiels ont été posés sur le mur nord de l'école du village avec le concours de la COVE qui a fourni sa nacelle. Cette opération a été rendue nécessaire par l'accroissement de la population d'hirondelles de l'été 2021. Tous les nids disponibles (29) étaient en effet occupés.

Ce printemps les oiseaux sont de retour, mais il est encore un peu tôt pour entreprendre le recensement qui a eu lieu 2^e quinzaine de mai, avec comme chaque année 2 passages des enquêteurs. Le résultat des comptages sera publié dans le numéro d'hiver du messager.

Le rucher associatif

L'hiver dernier, notre rucher a perdu 2 ruches. L'une a périclité sans que nous puissions identifier la cause. Peut-être une maladie, peut-être une faiblesse dans le nombre d'abeilles qui naissent à l'automne et qui sont capables de vivre tout l'hiver (3 à 4 mois alors que l'été la durée de vie est de 4 à 5 semaines). L'autre a perdu sa reine ; elle est devenue bourdonneuse. Ce phénomène intervient lorsque la reine meurt et ne peut être remplacée par la colonie, comme cela se produit lors d'un essaimage. Dans cette situation, il est fréquent que quelques abeilles de la colonie se mettent à pondre, mais comme elles n'ont pas été fécondées, elles ne peuvent engendrer que des mâles qui

n'ont qu'une fonction reproductrice et ne savent pas assurer le travail de la ruche. Si bien que cette colonie finit par s'éteindre.

Nous avons donc 5 ruches actives au printemps, dont 2 fortes et 3 moyennement fortes. Nous avons décidé de diviser une des ruches fortes pour augmenter le cheptel et de laisser la seconde travailler en espérant récolter du miel de printemps.

La division d'une ruche revient à provoquer la naissance d'une nouvelle reine dans la partie de la division où il n'y en a pas. Cette jeune reine est produite par les abeilles qui vont nourrir un œuf frais pondu (moins de 3 jours) avec de la gelée royale. La division est le moyen employé par les abeilles pour se multiplier. Une colonie d'abeilles est simplement régénérée par la ponte de sa reine. Celle-ci s'épuise au fil des ans, pond de moins en moins et la colonie meurt. De façon naturelle les colonies essaient au printemps et se divisent en générant de nouvelles reines qui une fois fécondées assureront la pérennité de l'espèce en constituant de nouvelles colonies.

Comme les années précédentes, nous prévoyons de transhumer les ruches du Foyer rural sur le plateau de Sault. Sans cela les abeilles sont harcelées par les frelons asiatiques. Elles sont stressées et ne peuvent pas assurer leur travail de butinage, ce qui affaiblit notablement la colonie. La transhumance est aussi l'espérance de collecter du miel de lavande à la saveur incomparable. Elle devrait s'effectuer le 25 juin, départ au petit matin 4h30, 5 heures.

Nous avons cette année commencé à participer à un plan national de lutte contre le frelon asiatique qui est une espèce exotique et envahissante depuis son arrivée accidentelle en Europe en 2004. Jusqu'à présent aucune procédure coordonnée n'avait été mise en place et cette espèce est active aujourd'hui dans de nombreux pays. Sa limite d'extension est liée aux températures hivernales. En effet en automne, une partie de la colonie meurt, l'autre partie, un grand nombre de femelles fécondées, quittent le nid

et se préparent à passer l'hiver dans des abris naturels. Selon la rigueur de l'hiver leur survie sera plus ou moins importante.

C'est à partir de la fin février que sont installés les pièges, afin de capturer des femelles potentiellement fondatrices

d'une colonie. Au Barroux nous avons installé 4 pièges dont 2 à proximité des nids actifs l'année précédente au nord-est du village. L'appât utilisé est constitué de déchets de cire et de miel récupérés sur de vieux cadres de ruches. A ce jour nous n'avons

enregistré aucune prise. Nos appâts ne sont peut-être pas suffisamment attractifs ? Les quelques nuits de gelées de l'hiver dernier ont-elles suffi à réguler les populations ? La réponse sera donnée cet été.

• **Le Foyer Rural**

La Fête du Jardin est de retour

Après une Fête sous un mistral violent en 2019, puis deux années de covid, le Foyer Rural a repris les choses en main avec une Fête du Jardin ensoleillée ce 1^{er} mai. Marché de producteurs, exposition, concours, loterie, fleurs et plantes sauvages, buvette et sandwiches, musique et apéro, un cocktail pétillant et souriant pour cette journée qui a attiré un public nombreux.

C'est avec beaucoup de plaisir et un grand soulagement que le Foyer Rural a repris ses activités cette année, avec la soirée soupes en février. Plus de 50 personnes, 10 soupes délicieuses, une ambiance chaleureuse et des gagnants heureux : Danielle Demoubray, Laetitia Barre, les enfants de l'école et madame Lobet . Tout ça avec une musique un peu jazzy, comme on les aime. Et ensuite, Le Foyer a pu se concentrer sur l'organisation de la Fête du Jardin. Au-delà de la Fête, le but du foyer Rural est de proposer des activités qui impliquent les habitants du village. La fabrication des épouvantails demande créativité et imagination et les gagnants de cette année, les petits-enfants de Brigitte d'Ollone, ont créé une œuvre collective, une superbe « épouvantail ». L'exposition de photos et peintures a réuni plus de 40 œuvres, preuve que

les habitants du village ont une âme d'artiste qui ne demande qu'à s'exprimer. Nous avons voulu que les visiteurs votent pour ces œuvres. Ce n'est pas par hasard. En général, on visite une exposition d'un œil assez rapide, mais si on doit voter, l'œil s'arrête sur chaque tableau, et les conversations s'engagent entre parents et enfants, entre voisins, « et toi, tu préfères celui-là ? Ouïiii, les couleurs sont belles. Oh, et tu as vu cette photo ? Elle est étonnante... ». Créer le contact entre les visiteurs, favoriser le dialogue, c'est le but de la fête du jardin. Les gagnants de cette année sont Marie-Agnès Lartigue pour son tableau joliment coloré et Michel Perrin pour sa photo d'arbres dans la brume.

Pour apprendre en s'amusant, la salle des Fêtes présentait deux grandes tables colorées sur le thème de la relation entre papillons et plantes. Pour avoir des papillons il faut des chenilles, chaque chenille a besoin d'une plante ou d'une famille de plante pour se nourrir. L'exposition de Françoise Gasnier de l'association « Apprendre des Anciens » montrait donc des photos de papillons avec la plante hôte de leurs chenilles. Sur les tables opposées, Martine Grillet accueillait les nombreux visiteurs avec de magnifiques photos d'insectes et d'orchidées, ainsi que des jeux sur

la nature pour les enfants. A côté de l'école, un espace était occupé par les hôtels à insectes, nichoirs, mangeoires, aquarelles et autres objets fabriqués par l'équipe des bénévoles du Foyer Rural, des roses et des fleurs égayaient tout cet espace dédié à la biodiversité, dont un stand sur l'apiculture et un autre proposé par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

A 15 heures, Monsieur Patrick Faver apiculteur dans le Luberon, a donné une conférence sur la vie sociale des abeilles. Et grâce à cette conférence passionnante, riche en images et explications, nous avons enfin compris la fameuse danse en huit des abeilles ! Et enfin, nous avons accueilli le marché des producteurs, avec une mention particulière pour les producteurs du Barroux qui nous ont fait l'amitié de venir présenter leurs produits, huiles, vins, jus, plantes...).

La journée s'est terminée en musique avec l'apéritif Marquisette offert par la Mairie, la remise des prix pour les gagnants des expositions, concours et loterie. Une belle journée, une belle fête, du monde, du soleil, et le plaisir de se retrouver ensemble, que demander de plus ? Une autre Fête du jardin l'année prochaine.

• **Le Foyer Rural**





La fête de l'abricot

Le 11^e marché des Producteurs d'abricots aura lieu le 14 juillet prochain de 9 à 19 heures, ce qui sera l'occasion de déguster des abricots, confitures et jus de fruits mais aussi des produits du terroir.

Des stands d'artisanat animeront la rue St Denis et les deux places St Denis et la Barbrière.

Manège à vélo pour enfants, orgue de barbarie seront présents.

Possibilité de restauration le midi

place Saint Denis au stand des Coussettes et dans les restaurants locaux, à savoir, la Maison d'Eugène, les Géraniums, le Gajulea et l'Entre'potes et au château du Barroux : la terrasse d'Eugène.

En soirée, un stand de grillades accompagnées de frites sera tenu par les Barroux d'heurts, suivi du bal traditionnel.

Merveilleuse journée en perspective.

• **Hervé Chauvet**

Président de l'association

Les Barroux d'heurts sont de retour

Chères Barroussières et chers Barroussières, l'été approche à grand pas. Si la belle saison rime avec soleil, plage et vacances, elle signifie aussi le retour des festivités au Barroux (enfiiiiin !). Après deux années très compliquées pour le monde de l'événementiel et de la culture à cause de la pandémie, l'année 2022 devrait sonner la reprise

des événements pour les Barroux d'heurts.

Nous allons donc proposer comme chaque année lors de la fête de la musique et du 14 juillet une soirée pour nous retrouver et passer un bon moment ensemble. Pour cette année, au 15 août vous retrouverez les Barroux d'heurts avec de nouvelles activités surprises.

Nous n'oublions pas les enfants, et nous allons tout mettre en œuvre pour qu'ils passent eux aussi un inoubliable

Les Coussettes

En toute simplicité, de fil en aiguille, d'idées en réalisations les Coussettes dou Barroux se réunissent chaque mercredi de 18h à 20h à la salle Philémon Piquet. Chacune réalise, à son niveau et à son rythme, son propre projet, sous les précieux conseils de Thérèse. Dernièrement Valérie, Evy et Cécile nous ont rejoint, et c'est avec plaisir que nous les avons accueillies. Prochainement nous commencerons les préparatifs pour le Marché de l'Abricot qui se tient le 14 juillet au Barroux, puis ce sera les réalisations collectives pour le Marché de Noël.

N'hésitez pas à nous contacter en venant nous voir sur place le mercredi, ou en appelant Barbara au 06.17.99.40.05 ou par mail ; lescousettes84@gmail.com»

• **Claire Labrunye, secrétaire de l'association**



LES CHICOTEUSES (Saison 2)

Un spectacle des rendez-vous du parc le 23 juillet, dans la série « village conté »

19h30 - terrasse de la mairie – place de la barbriere

Le Parc a inscrit cette année dans ses Rendez-vous estivaux un spectacle dans nos murs : « Les Chicoteuses saison 2 » (la 1ère version avait été jouée au Barroux en 2010 dans le cadre des animations du Foyer Rural). Ce sera en plein air le samedi 23 juillet 19h30, Terrasse de la mairie.

Les chicoteuses, ce sont deux papoteuses intarissables qui aiment partager les histoires, vraies ou « romancées » de la région. Le chicotage est un vieux métier de nos campagnes qui se déroule tout au long de l'hiver, à l'abri d'un garage ou d'une remise, souvent mal chauffé, entouré de pieds mères à débiter pour produire ensuite les plants

de vigne greffés-soudés pour nos plantations viticoles. Tout en maîtrisant par une longue expérience le geste et le sécateur, les chicoteuses racontent des histoires de villages, drôles, émouvantes, étranges, des légendes, des contes, des blagues, des anecdotes... Les conteuses, Eliane GOUDET et Damienne PIN, travaillent le conte depuis de nombreuses années au sein du groupe des conteuses du TRAC (Théâtre Rural d'Action Culturelle). La durée du spectacle est de 60 mn. En cas d'intempéries ou de mauvais temps, le spectacle aura lieu à la salle des fêtes.

• **Gilbert Darud**

Consommé glacé à la tomate

Pour 6 personnes :

- 1 kg de tomates fraîches
- 2 gousses d'ail
- Tapenade
- 1 bouquet de cerfeuil
- 6 tranches de pain grillé
- 1 tranche de pain rassis
- 3 cuillerées à soupe de vinaigre
- 10 cl de bouillon de volaille
- 10 cl d'huile d'olive
- Sel, poivre

Peler les tomates sans les épiner pour renforcer leur gout. Mixer les tomates, l'ail écrasé, le pain rassis, l'huile, le vinaigre, le bouillon, le sel, le poivre jusqu'à l'obtention d'une purée homogène.

Passer au chinois et verser dans une soupière, rajouter un demi-litre d'eau.

Mettre au réfrigérateur au moins 3 heures.

Griller les tranches de pain, les tartiner de tapenade.

Au moment de servir, poser les toasts de tapenade sur la soupe, et les décorer avec un peu de cerfeuil.

• **Véronique Marin**

VÉRONIQUE & PIERRE MARIN
SONT HEUREUX DE VOUS RECEVOIR À L'OCCASION DU

Marché de Producteurs

**VENDREDI 5 AOÛT 2022
DE 17H À 20H30**

Les producteurs vous proposeront la vente de produits frais et de qualité issus directement de leur exploitation.

Venez découvrir
Les macramés de Céline
L'exposition panneaux pédagogiques par le Foyer Rural du Barroux, papillons, insectes et orchidées.
Buvette et crêpes sur place (ouverture en fonction des consignes sanitaires en vigueur)

UN PANIER GARNI DES PRODUITS DU MARCHÉ À GAGNER !

La ferme du Dégoutaud, Le Barroux, D90 entre Suzette et Malaucène - Tél. 06 03 58 10 57

- FRUITS & LÉGUMES La Ferme Plantevin Malaucène
- VINS CDV Les vins de Thomas Suzette
- MIEL, NOUGAT & PAIN D'ÉPICE Les Délices au Miel Roussas Drôme
- SAFRAN L'Or des 3 Rivières Entrechaux
- BIJOUX SECS SALÉS ET SUCRÉS Les secrets de Lola Entrechaux
- CHARCUTERIES & VIANDES DE PORC L'étable Montilienne Montoux
- ÉPEAUTRE, POIS-CHICHES & HUILES ESSENTIELLES DE LAVANDE Ferme auberge la Maguette Saint Jean de Sault
- CONFITURES, NECTARS & JUS DE FRUITS La ferme Le Dégoutaud le Barroux



Que de nouveautés au château du Barroux !



Nouvel espace ouvert au public : Le Grand Salon du château

Le succès de la Terrasse d'Eugène l'été dernier a poussé les propriétaires à agrandir l'espace de restauration initial démarré en 2021. L'impressionnante Salle du Parlement a été ainsi relookée au cours de l'hiver 2022 afin de devenir le « Grand Salon », nouvel espace de restauration, salon de

Exposition permanente petit épeautre de Haute Provence

La distillerie du whisky du château du Barroux est la seule au monde à produire un whisky de terroir à partir de petit épeautre bio de Haute Provence certifié IGP. Depuis son démarrage, la distillerie du Château du Barroux



thé et pub du château. Différentes ambiances donnent le ton dans cette salle immense vibrant à présent d'une ambiance chaleureuse et conviviale bien connue des pubs écossais. Lors de la visite du château, il est possible de déjeuner sur place, déguster une savoureuse glace, découvrir les pâtisseries maison du jour de Yolande ou bien de faire une simple pause-café. De larges et confortables fauteuils vous attendent pour profiter d'une pause gourmande

travaille ainsi en partenariat avec plusieurs producteurs de petit épeautre et avec le Syndicat de l'IGP du petit épeautre de Haute Provence. Depuis le mois d'avril 2022, une des salles du château est dédiée à la présentation de cette céréale ancestrale d'exception. Les visiteurs du château peuvent à présent découvrir l'histoire de cette céréale et le travail des paysans depuis le champ jusqu'au grain prêt à être consommé, moulu en farine ou bien transformé en whisky en ce qui concerne le grain arrivant au château. Cette exposition très visuelle est un hommage au travail du paysan, premier maillon indispensable dans le cycle de production du whisky. Les enfants pourront par ailleurs suivre l'exposition de manière

ou bien siroter une sélection de nos whiskys français accompagnés de planches de tapas. Un moment d'exception à vivre ici dans un esprit « *slow food* » et « *slow drinking* ». La partie « pub » du Salon sera ouverte de manière préférentielle les samedis soir.

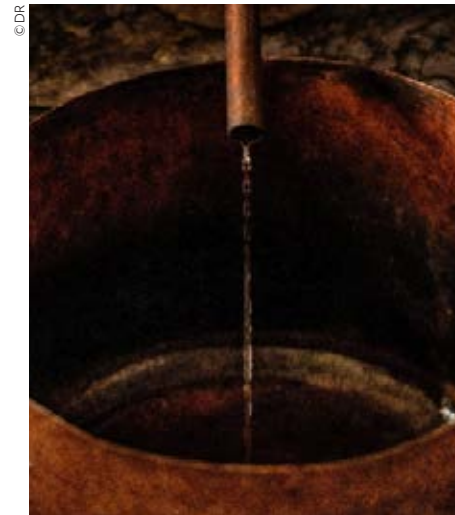
Ouvert tous les jours à partir du 30 avril 2022

Contact : Yolande Batailler 06 63 19 71 39 - lamaisondeugene@gmail.com

ludique à travers les commentaires de Spelty, petit personnage mascotte du Château. Outre la mise en avant des paysages uniques du berceau historique de la Provence, cette exposition est une vraie opération de sensibilisation sur la richesse et unicité du terroir provençal.

Consommer régulièrement du petit épeautre est un vrai acte politique de défense et de préservation de son territoire. Retrouver une utilisation fréquente de cette céréale des anciens dans notre cuisine est le meilleur moyen de redonner du sens à notre assiette !

Exposition réalisée en partenariat avec le Syndicat de Petit Epeautre de Haute Provence incluse dans le circuit de visite libre du château.



Nouveautés liées à la distillerie de whisky

Après le succès de son démarrage à l'été 2021, la distillerie du château du Barroux continue d'ouvrir ses portes tout au long de l'année pour des visites guidées « Découverte » en présence d'un accompagnateur qui explique les différentes étapes de fabrication de notre whisky.

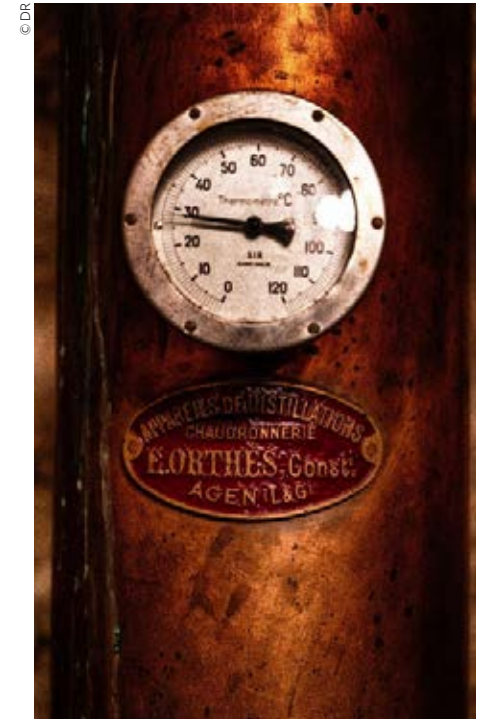
- La culture du petit épeautre en Haute-Provence selon les critères de l'Indication Géographique Protégée (IGP).
- Le maltage dans notre malterie avec les étapes de trempage, germination et touraillage.
- Le brassage pour obtenir un moût sucré à partir de l'amidon des céréales.
- La fermentation qui transforme les sucres en alcool dans nos cuves en bois traditionnelles.
- La distillation avec notre alambic continu à colonne.
- L'élevage en barriques françaises.

La visite se conclut par une dégustation inédite avec la dégustation d'eau de vie de céréales « brut d'alambic » prélevée directement dans les barriques.

Visite distillerie « Découverte » Sur réservation uniquement (visite libre du château incluse)

Atelier dégustation Fromages & Whisky

Afin de répondre au mieux aux multiples demandes des visiteurs en quête d'expériences nouvelles, nous avons décidé d'étoffer notre offre de visite guidée de la distillerie en proposant une version plus longue suivie d'un atelier dégustation de whiskys français accompagnés de leurs fromages de terroirs associés. Redonner ses lettres de noblesse au fromage et désacraliser le whisky. C'est le maître mot de cet atelier gourmand atypique animé par l'œnologue du château. Après un passage obligé dans les arcanes de la distillerie du château, laissez-vous surprendre par les saveurs inattendues nées d'accords audacieux.



Master Class – Immersion Métier de distillateur

Enfin, mue par la demande croissante de la clientèle d'amateurs de whisky, l'œnologue et maître de chai du château propose à partir d'avril 2022 une toute nouvelle formation « Master Class ». Amateur de whisky ou avide de devenir un vrai connaisseur, cette formation tout public est faite pour vous. Véritable atelier en immersion dans les arcanes du métier de distillateur, vous profiterez d'une formation ludique et conviviale, alliant théorie

et pratique de la dégustation, initiation à l'analyse sensorielle et visite de la distillerie du château. Vous pourrez percer les mystères de la production de whisky afin que son élaboration n'ait plus de secrets pour vous !

Atelier dégustation Fromages & Whisky et Master Class – Immersion Métier de distillateur Sur réservation uniquement

Plus d'information <https://www.chateaudubarroux.fr/>

• Fanny Vayson



On voit le château du Barroux avec d'autres yeux depuis que l'artiste peintre Sandra Guilbot, alias « Sandrot », y a déposé ses toiles et dessins. Sandrot qualifie ses œuvres de « sauvages ». Elle aime les grands formats, sur tous supports. Vous serez happés par ses figures animales de toutes tailles, peints à même le mur ou sur métal ou encore harmonieusement encadrés. Poussez la porte du château et allez découvrir ses tableaux. La force, la puissance, l'émotion et le sensibilité qui s'en dégagent ne vous laisseront pas indifférents. Les regards de ses fauves ou rapaces vous accrocheront et ne vous lâcheront plus !

Le bon air du Barroux

Nos centenaires Mme Cioccarì et Mme Geney

Madame Irène Cioccarì est née le 21 mai 1921 à Berck plage dans le Pas de Calais.

Le 21 mai 2021, en plein confinement, la municipalité n'a pu lui rendre visite pour lui souhaiter ses 100 ans. Mais nous n'allions pas laisser passer ses 101 ! C'est pourquoi, une délégation de l'action sociale est allée lui rendre visite à la maison de retraite le Centenaire à Malaucène où elle réside dorénavant. Un joli bouquet de fleurs lui a été offert.

Avec son mari Robert d'origine suisse, ils ont prouvé leur attachement au village en venant s'y installer, dans les années 70. Ayant un brevet et un brevet supérieur en poche, elle devient commerciale dans l'industrie. Elle travaille beaucoup. Ses amis la décrivent vive, intelligente, travailleuse et ayant beaucoup d'humour, ce qui nous a été confirmé en découvrant son regard bleu et bien vif.

Elle nous a remercié plusieurs fois d'avoir pensé à elle. Nous lui souhaitons une bonne santé en attendant de la revoir pour ses 102 ans !

• **Véronique Marin**



© DR

Madame Fernande Geney soufflera ses bougies de centenaire le 16 juillet 2022.

Elle est née à Chalons sur Saône.

Durant toute sa vie active, elle a eu un rôle d'assistante sociale formatrice pour des jeunes filles dans différentes institutions d'école ménagère, pour recevoir une bonne éducation, apprendre les bonnes manières, mais également la tenue d'un foyer, la cuisine, le ménage, etc... C'est ainsi qu'elle parcourut diverses régions comme l'Est de la France, le Lot, même la Suisse... A la retraite, elle décide de se retirer au Barroux, avec son amie Madame Geneviève Barde, aujourd'hui décédée. Dans un premier temps, elles s'installent rue de la Pératoure, puis achètent une maison Chemin

André de Richaud.

Madame Geney est très entourée par Madame Imbert Christine responsable de l'Association Rhésa Alois service, Madame Marie France Riteau aujourd'hui retraitée qui l'aide sur le plan administratif, Marie Claire et Birgit qui s'occupent quotidiennement d'elle au niveau des repas et entretien de la maison ainsi que l'équipe d'infirmières de Caromb en particulier Brigitte et Sylvie, qui interviennent tous les jours matin et soir. Elles font toutes preuve d'un grand dévouement.

• **La commission action sociale**



© DR



Peintures murales de la chapelle Notre-Dame la Brune

Journées Européennes du Patrimoine 17 et 18 septembre 2022

A l'occasion des journées du patrimoine, la commune propose une conférence sur la chapelle Notre-Dame la Brune. Madame Sophie Piot, conseillère en patrimoine architectural, viendra nous exposer l'histoire de cet édifice et restituer les conclusions du rapport diligenté par la commune en 2020.

Rendez-vous le samedi 17 septembre à 15h, salle des fêtes. Conférence gratuite

Marché de Noël 2022 Le Barroux

Samedi 3 décembre de 10 à 22h

Dimanche 4 décembre de 10h à 17h

En présence du Père Noël !

Pendant les deux jours de marché, présence d'une calèche-navette entre le marché de Noël sur le parvis de la salle des fêtes et le château du Barroux.

Fanfare pour tous et spectacles pour les enfants.

Une vingtaine d'exposants d'artisanat local.

• **Laly Chabal, Mallorie Isnard, Fanny Vayson**



Philippe Gimel, domaine Saint Jean du Barroux

Poursuivons notre cycle consacré à nos vignerons. Après le domaine des Baies Gouts et le Clos de Trias, découvrons Philippe Gimel et son domaine Saint Jean du Barroux.

Arrière-petit-fils d'un ingénieur agronome, petit-fils de pharmacien et œnologue, fils de médecin, Philippe Gimel a grandi dans un milieu scientifique, tourné vers la recherche. Son avenir semblait tracé. Il entreprend des études de pharmacie, sans réelles convictions, sans se douter que ses études le mèneront à la viticulture quelques années plus tard ! Il quitte le métier de pharmacien pour se tourner vers le diplôme d'œnologue où il est sélectionné en 1999 et sort diplômé en 2001 à Toulouse.

Après des expériences enrichissantes dans de célèbres domaines de la Loire, du Sud-Ouest, au château Beaucastel et au domaine de la Janasse à Chateaufort du Pape, il décide de voler de ses propres ailes et de créer son vin. Comment faire, sans un sou en poche ? Il lui faut trouver un endroit d'excellence, peu connu et abordable, de préférence dans le sud-est où sont plantés ses cépages préférés, pour faire un vin de grande qualité. Il cherche donc un terroir. Il a appris du célèbre ingénieur agronome, Claude Bourguignon, que 30% des meilleurs terroirs n'étaient pas exploités en France.

La SAFER l'appelle enfin. Nous sommes en mars 2003. Il y aurait des vignes à récupérer à Saint-Jean, au Barroux... en appellation Ventoux, entre 300 et 400m d'altitude, exposées nord. Le Barroux est une des seules régions de France à n'être jamais passée par l'agriculture intensive. C'est un village du Sud, avec une montagne : la fraîcheur du Nord, alliée à l'ensoleillement du Sud. Entre Le Ventoux, réserve biosphère, et les dentelles de Montmirail, sur la fameuse faille de Nîmes qui a créé les dentelles et fait rejaillir le Trias. On peut trouver 6 époques géologiques au Barroux, dont 4 à St Jean du Barroux. Le terroir dépend du sous-sol, du sol, du cépage, du climat local, du paysage, et de l'influence du vigneron. Philippe voit immédiatement les avantages et qualités du terrain. Boisé, protégé du soleil ardent et surtout constitué d'argile, qui garde l'eau, et de roches fragmentées, qui permettent à l'eau de s'infiltrer sans stagner car nous sommes sur des coteaux...

La vente doit se faire avant le 1^{er} mai. Il prétend pouvoir faire de grands vins. On le prend pour un fou, les banques lui rient au nez... Que veut cet homme ? Faire un vin bio, un grand vin, avec des vignes exposées au nord, en appellation Ventoux qui est encore peu et mal connue, sans

aucun apport financier, sans cave, sans matériel... Il est soutenu par la mairie du Barroux, par la chambre d'agriculture, et par des cavistes, vignerons et œnologues de la région, connus mondialement. La SAFER lui donne la priorité et une banque accepte enfin de le suivre.

Philippe Gimel a ses terres, mais les vignes n'attendent pas : il lui faut un tracteur et un minimum de matériel. La ferme saint Jean lui prête un garage de 40m² (moins la place de la voiture des propriétaires...). Ses amis lui trouvent 3 cuves béton et acier et une pompe à vin. Cette année 2003 est très chaude et les vendanges très précoces : les vendanges ont débuté le 28 août ! Il fait donc un « vin de garage ». 6000 bouteilles en 2003, et, par manque de place, le reste des raisins vendu à des négociants.

Très rapidement, un célèbre importateur américain lui demande une dégustation. N'ayant ni cave ni bureau, Philippe organise une dégustation au milieu des vignes au printemps 2006. Séduit, cet américain achète son stock de 2003 (1200 bouteilles) et la moitié de la cuvée à venir (10000 bouteilles). Et la célébrité commence ! Gary Vaynerchuk, célèbre critique dans le monde du vin, attribue à son vin la note de 95 sur 100 ! De Parker, le pape du vin, il reçoit l'excellent note pour un débutant de 90 sur 100 et l'annotation « future star de Provence ».

Philippe Gimel, fidèle à ses convictions, fait donc des vins bio. Les cuvées sont très influencées par un environnement aussi riche : 15 types d'arbres fruitiers et plus de 200 plantes dans les vignes. On est proche de l'agroforesterie. D'un vin de terroir au début, il est passé à 3 vins d'assemblage et un blanc. Année après année, la connaissance des nombreux terroirs et lieux-dits du village lui a permis d'ajouter plusieurs cuvées de terroir. Un seul cépage sur un seul terroir. Le but est de montrer comment le sol peut produire un vin très différent d'une parcelle à une autre, voisine. Le Barroux offre assez de possibilités pour cela.

Le « terrain de jeu » du Barroux est passionnant. La dégustation des vins permet de le comprendre. Le vin est pour beaucoup une passion et les vins de Saint Jean du Barroux, découverts et aimés par de nombreux passionnés, sont ainsi présents dans de nombreux pays et sur 4 continents. ▶

► **Et, plus près**
323 chemin des métiers à Malaucène, 84340.
Dégustation sur rendez-vous. Tel 04 90 70 84 74
Ses bouteilles se trouvent également à l'Epi-café

Je tiens à remercier Philippe qui a accepté de répondre à mes questions. J'ai découvert ainsi que la vie de vigneron n'est pas uniquement de cultiver des vignes dans l'intention d'obtenir du vin... Il faut être multitâches (recevoir

les sommeliers, cavistes, œnologues et importateurs), savoir répondre à mille questions (comment réparer rapidement le tracteur, répondre au client qui veut son vin tout de suite alors que les bouteilles sont prêtes, mais que les étiquettes n'ont pas été livrées...), faire la déclaration mensuelle de stock aux douanes...), surveiller les vignes, faire face aux orages qui menacent de détruire toute la récolte... Philippe a réussi son pari, faire un grand vin, bio, sain, sur notre belle terre du Barroux. Bravo !

▪ **Brigitte d'Ollone**



© DR

Une parenthèse française

Christiane, Carl, August, Ida et Albert Hammar, danois, ont fait le choix de venir vivre un an en France.

Christiane connaît Le Barroux depuis longtemps. Sa mère, professeur de sciences politiques et de français, y a acheté une maison en 1994 et elle y passait des vacances en famille. Christiane est médecin, elle vient de terminer sa spécialité « généraliste » et compte installer bientôt son cabinet au Danemark. Carl est partner dans une société de consultants. Ils rêvent de faire découvrir à leurs enfants la culture, la langue et la campagne française.

Le confinement fait prendre conscience à Carl qu'il peut travailler en télétravail... et ils apprennent qu'une petite maison (avec un grand jardin) est en vente au Barroux. Le rêve devient réalité ! Christiane met sa vie de médecin entre parenthèse pour quelques temps. Ils louent leur maison de Copenhague et arrivent au Barroux en septembre 2021.

August, Ida et Albert, 13, 10 et 8 ans à leur arrivée, découvrent, sans connaître un traitre mot de notre langue, le collège de Villeneuve lès Avignon pour l'ainé, en 4e, l'école de Suzette pour les 2 autres en CM1 et CM2. Les premiers mois sont un peu difficiles. August découvre Avignon, très différente de Copenhague où le vélo et les piétons sont rois, et le système scolaire français.

« Chez vous, me dit Christiane, on travaille pour les tests et les examens, et non pour apprendre ! Les professeurs sont un peu sur un piédestal et, surtout, les classes sont silencieuses, alors qu'au Danemark, il y a un bruit permanent ! ». On ajoute 2 chaises dans la salle de classe de Suzette.

C'est le club de tennis qui va permettre l'intégration. Christiane et Carl sont très touchés par l'accueil des barroussiens et, en particulier, du tennis-club. August y rencontre Etienne Marin, 17 ans, qui vient de passer 3 mois au Danemark où il a acquis quelques rudiments de danois. August et Etienne, tous les 2 scolarisés respectivement à Villeneuve et à Avignon, vont ainsi co-voiturer et prendre souvent le train ensemble. La mère de Christiane les aide aussi pour les transports et les devoirs.

August, Ida et Albert se sont fait très vite des amis et parlent maintenant de mieux en mieux français ! L'année scolaire se termine, mais on ne les sent pas encore prêts à partir... Ils aiment Le Barroux, la vie en France et se sont très vite intégrés à la vie du village. Le village les aime, ils y ont trouvé de vrais amis. Un bel exemple d'intégration !

▪ **Brigitte d'Ollone**



Un point sur l'incendie du Graveyron et les bois brûlés

Le 17 août 2021, un important incendie a dévasté le massif du Graveyron de Beaumes de Venise jusqu'au Barroux où il a pu être fixé 48 heures plus tard aux limites de notre commune. Les vicissitudes du vent qui a « tourné au bon moment », les moyens au sol et les hélicoptères porteurs d'eau ont eu raison de l'incendie qui a nécessité l'évacuation préventive des populations.

C'est St Hippolyte qui a payé le plus lourd tribut relatif à cette calamité. Près de 240 ha sont partis en fumée, laissant un paysage lunaire qu'il faut à présent reconstruire. Pour donner une idée du traumatisme paysager, ces 240 ha se répartissent de la manière suivante : 105 ha sur Beaumes, 86 ha sur St Hippolyte, 42 ha sur La Roque et 6 ha sur Le Barroux... sans compter les dizaines de résidences qui ont vu leur environnement immédiat disparaître pour longtemps...

Afin de permettre une interlocution représentative et coordonnée auprès des autorités en charge de la reconstruction, ainsi que d'organiser les actions à venir à court, moyen et plus long terme, une association syndicale libre a été constituée, dénommée ASL des Dentelles dont la présidente est Anne-Marie

Forestier (Château Juvénal à St Hippolyte). Les objectifs de l'association sont de regrouper et de fédérer les propriétaires forestiers ou agricoles dans une unité de gestion cohérente du territoire des Dentelles, ce qui signifie qu'à terme, seront membres de l'ASL les communes et les propriétaires fonciers au-delà du périmètre incendié, soit environ 500 propriétaires et 1200 ha.

À ce jour, et pour répondre à l'immédiateté de l'opération des bois brûlés, l'ASL s'est constituée aujourd'hui avec 80 adhérents dont les parcelles ont été plus ou moins détruites par le feu. Des réunions seront ensuite organisées dans toutes les communes du massif, dont Le Barroux, pour présenter l'ASL, le CNPF, leurs missions, et inviter les propriétaires forestiers, non encore adhérents, à rejoindre l'association.

La gestion cohérente signifie aussi, qu'après les actions urgentes à conduire pour la sauvegarde de la zone meurtrie, les actions suivantes seront du ressort de l'ASL : préservation de la valeur paysagère et patrimoniale du site des Dentelles au sens large, protection de la biodiversité, aménagement et sécurisation du territoire (destination culturelle, défense incendie DFCI, ...), amélioration des dessertes privées, sensibilisation et formation des propriétaires à la gestion des espaces boisés, partages d'expérience et recherches / obtentions de financement. La constitution de l'ASL a été un prérequis à la réalisation des travaux de débardage qui ont débuté fin février après un état des lieux effectué par l'Office National des Forêts (ONF). Cette étude préalable de l'ONF pour

la restauration des territoires incendiés a permis de cartographier les zones de bois brûlés exploitables pour leur transformation en bois de chauffage, et celles qui ne le sont plus. Elle a permis aussi d'identifier les zones d'abattage, les voies et thalwegs à sécuriser, les fascines à poser pour le maintien des sols pentus et le coût estimatif des opérations. Cette étude a été financée par la Région, le Département et le PNR Ventoux, ce dernier étant présent depuis le début de l'opération de restauration, bien que seules 2 communes victimes du feu soient partie intégrante du Parc : St Hippolyte et Le Barroux.

L'étude a ainsi évalué la surface de végétation forestière à traiter, soit 116 ha environ (sur les 240 ha brûlés) dont 70 ha seraient commercialisables. La vente des bois brûlés financera partiellement cette opération, Le Barroux étant concerné par cette opération pour moins de 4 ha.

Il a fallu ensuite, sous l'égide de l'agence PACA du Centre National de la Propriété Foncière (CNPF) qui coordonne le projet global, consulter le marché des spécialistes forestiers pour contractualiser avec un gestionnaire et un exploitant, en capacité d'intervenir rapidement dans les règles de l'art sur les parcelles de bois brûlés exploitables, abattre les arbres, les conditionner et les enlever dans des conditions d'accès difficiles.

C'est la société cévenole ENVIRONNEMENT BOIS ÉNERGIE (E.B.E.) qui a été retenue pour l'exploitation et les travaux, accompagnée par la société ALCINA FORÊTS pour la partie gestion. E.B.E. intervient sur les zones à traiter avec ses hommes et ses engins depuis février jusqu'à probablement cet été, si tout se passe bien.

Nous avons pu constater le travail réalisé par tous les intervenants qui ont fait l'unanimité de l'association par leur enthousiasme, leur disponibilité, leur écoute et leur compétence, sur des terrains « compliqués » avec des engins « hors normes » !

On retiendra aussi que la rapidité des actions menées depuis l'incendie du



mois d'août permettra de donner à notre montagne les atouts pour se reconstituer dans les meilleures conditions, dans un temps long qu'il faudra accepter... On notera aussi que l'abatage sélectif des arbres qui a été réalisé sans tarder a permis de valoriser du mieux possible les bois brûlés avant leur dégradation définitive.

Même si l'origine de l'incendie n'a pas été formellement établie, pour laisser place à des rumeurs plus ou moins fondées, il est bon de rappeler que la

très grande majorité des incendies a une origine humaine, volontaire ou accidentelle. Donc, soyons tous vigilants et rappelons-le sans cesse !

Et pour reprendre les mots d'Anne-Marie Forestier devant la tâche immense qui s'engage pour le massif du Graveyron : « Nous avons tant à faire que nous aurons besoin de TOUS ! »

• **Gilbert Darud**
<http://www.asllesdentelles.com/>
asllesdentelles@gmail.com

Le Fenouil et le Machaon!

«Il était une fois une plante et un papillon qui s'aimaient d'un amour tendre...!» tel pourrait être le résumé de l'alliance d'un des plus beaux papillons de nos jardins -le célèbre Machaon - et d'une plante tout aussi emblématique de Provence - le Fenouil - dont l'odeur et le goût anisé rappelle une célèbre boisson emblématique des journées chaudes d'été!

En effet, le Machaon de son vrai nom *Papilio machaon*, a une forte propension à préférer cette belle

ombellifère pour y déposer ses œufs qui deviendront de belles chenilles vertes rayées de noir. Elles s'y développeront jusqu'à devenir un magnifique papillon qui s'enivrera du nectar des fleurs de Lilas et autres Valérianes... Ainsi pour l'observer et favoriser son habitat, il conviendra de préserver une zone où nos Fenouils poussent librement. Le Fenouil (*Foeniculum vulgare*) est une plante emblématique de Méditerranée où ses propriétés diurétiques, digestives faisaient déjà merveille aux temps immémoriaux, son ancien nom n'est-il pas «Marathon» du

nom d'une célèbre ville grecque où il croît abondamment.

De même, «Machaon» est aussi dédié à un célèbre héros de la mythologie grecque, l'alliance ne pouvait qu'être évidente!

Alors, si nous voulons continuer de voir ce magnifique «arc en ciel» illuminer les arbustes de nos jardins protégeons ce couple qui résiste depuis la nuit des temps. Il met en évidence l'association obligatoire entre la flore (le milieu) et la faune et crée ainsi ces écosystèmes nécessaires à la vie tout simplement.

• Gilles Grillet



La Tarente de Maurétanie*

Qui n'a pas été séduit par ces grands yeux hallucinés dont les paillettes d'or trahissent assurément la présence de quelques beaux princes métamorphosés ; reste à les libérer du maléfice...!

Notre Tarente de son vrai nom (*Tarentola Mauretanica*) est une tropicale dont seules deux espèces s'aventurent au-delà du bassin méditerranéen, mais avec le réchauffement climatique, elle semble de plus en plus disposée à remonter plus au nord !

Elle vit en général près des habitations et trouve facilement l'abri d'une cave ou d'un garage pour passer la journée et sortir à la tombée du jour pour aller chasser. Elle se reproduit par la ponte d'œufs qui une fois éclos devront se débrouiller seuls pour grandir.

Ce petit «Gecko» ou encore «Margouillat», deux noms qui nous évoquent les langueurs tropicales est un faux lent, incroyablement agile grâce à ses ventouses sur chaque doigt, capable de sauter à une vitesse redoutable sur les papillons de nuit et autres moustiques volant autour des nos lampes, lors des chaudes soirées d'été!

Alors si vous voyez ce petit reptile contre le mur de votre maison, admirez-le, il a la réputation de porter bonheur à la maison qui l'accueille !

• Gilles Grillet

*Ancien nom de la Mauritanie



Quelques numéros utiles

DANS LE VILLAGE

ERPI de Suzette, Le Barroux et La Roque-Alric :

École de Le Barroux 04 90 62 53 66 (jours scolaires)

École de Suzette 04 90 62 94 07

École privée Sainte Anne 04 90 62 32 05

Agence postale :

L'Épi Café dou Barroux 04 90 46 57 83
(horaires d'ouverture du magasin)

Bibliothèque 04 90 35 10 81

AUTRES

Préfecture de Vaucluse 04 88 17 84 84

Sous Préfecture de Carpentras 04 90 67 70 00

Conseil général de Vaucluse 04 90 16 15 00

EDeS (Espace Départemental des Solidarités). 04 90 63 95 00

Des problèmes ?

MOTIFS

INTERLOCUTEURS

Eau SDEI : 0 810 439 439

Assainissement SMERRV : 04 90 60 81 81

Électricité EDF voir numéro sur votre facture

Déchets ménagers et autres COVE : 04 90 67 10 13

Téléphone France TELECOM :

1013 particuliers

1017 entreprises

ou votre opérateur

Internet ORANGE :

3900 particuliers

3901 entreprises

ou votre opérateur

Animaux errants COVE : 04 90 67 10 13

(chiens, chats, etc...)

Gendarmerie de Malaucène, 04 90 65 20 09

(brigade de proximité)

Gendarmerie de Vaison La Romaine.... 04 90 36 04 17

Pompiers 18

SAMU 15

Centre anti-poison 04 91 75 25 25